



Déclaration CGT au CE de Metz

Du 28 juin 2018

Exposition aux phénols

Plusieurs salariés ont été convoqués sans explication ni motif, à se rendre en fin de poste au service médical.

Une fois sur place, ceux-ci découvraient qu'ils étaient soumis à un contrôle médical concernant l'exposition « potentielle » aux produits chimiques : **les phénols**.

Au vu de la dangerosité de ces produits qui sont toxiques par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux et par ingestion, la CGT vous demande des explications claires sur l'utilisation de ces produits dans les ateliers.

De plus la CGT vous demande qu'une restitution de ces analyses soient présentées aux représentants du personnel ainsi que les mesures mises en place pour supprimer les risques d'expositions des salariés.

En dernier point, la CGT vous demande que l'ensemble des salariés soient convoqués sur leur temps de travail, et non en fin de poste.

► **Réponse de la direction.**

Elle minimise le sujet qu'elle ne maîtrise pas et se retranche derrière le travail du médecin du travail qui a mis en place ces contrôles.

Le problème aurait été détecté par les services de l'eau de la ville de Metz, après analyse des rejets d'eau provenant de PSA.

Cette pollution serait due à la dégradation de l'huile utilisée dans nos usinages.

L'exposition des salariés à ces produits cancérigènes n'inquiète pas la direction qui attend les résultats des tests.

**Pour la CGT la direction ne prend pas le problème suffisamment au sérieux.
Nous avons obtenu le déclenchement d'un CHSCT extraordinaire en présence du médecin et nous espérons avoir toutes les explications sur les risques encourus par les salariés.**

Compte rendu CHSCT

La direction et le médecin se veulent rassurant et nous indiquent que ces contrôles d'urines sont faits à titre préventif. Des prélèvements dont le taux de phénols dépassant légèrement le seuil (de combien ?) et rejetés dans les eaux usées ont incité le médecin à faire ces contrôles.

Une enquête est en cour au service environnement sans qu'aucun résultat sur les nouveaux prélèvements ne nous soient communiqué.

L'hypothèse la plus vraisemblable, serait une dégradation de l'huile de coupe due aux rajouts de produits désinfectants qui détruisent des bactéries et produisent des phénols.

Un contrôle des brouillards d'huiles pourrait être effectué sur les machines pour savoir quels sont les salariés concernés par une éventuelle intoxication, mais la direction refuse de la mettre en place et attend la campagne annuelle pour le faire.

Les résultats des analyses d'urine ne seront connus qu'en septembre et seront présentés en CHSCT.

**Pour la CGT La direction n'est pas transparente sur cette affaire.
Les salariés ne savent toujours pas s'ils sont exposés à ces produits dangereux car l'enquête du service environnement est opaque
et aucun contrôle n'est fait dans les atelier attestant du contraire.**



COMPETITIVITE... A QUEL PRIX ET POUR QUI ?

L'intersyndicale « qui joue » les agents immobiliers ???

Le groupe PSA n'a jamais été aussi riche et compétitif.

Malgré cette conjoncture éblouissante, l'intersyndicale CFE/CGC, SIA, CFDT et CFTC rencontre les politiques locaux pour faire les « VRP de la direction » concernant les ventes des terrains. Ces mêmes terrains, que PSA s'est vu offrir gratuitement lors de son implantation sur Metz.

Leur créneau : la compétitivité.

Cette même compétitivité qui sert d'excuse à la direction et ces syndicats accompagnateurs signataires du NEC pour nous imposer toujours plus de contraintes sans contrepartie.

La CGT n'est pas signataire du NEC car les mesures mises en place ne répondent pas aux attentes des salariés mais exclusivement à celle de nos dirigeants et des actionnaires.

Le NEC c'est quoi ?

- Des heures supplémentaires non payées sur nos RTT et nos samedis.
- Un manque d'effectifs dans tous les ateliers et particulièrement en ML.
- Des stocks POI réduits au minimum qui induisent des changements de campagnes trop fréquents et provoquent des H- au moindre aléa.
- Nos salaires bloqués depuis plusieurs années et des miettes pour l'intéressement.
- La réduction de la masse salariale et le recours excessif aux travailleurs précaires.

Quelques exemples de cette organisation désastreuse :

Au montage ML, le vendredi 06 juillet, les équipes de l'après-midi et de nuit ont vu leurs séances de H+ annulées pour manques pièces, et l'équipe du matin est venue le samedi matin !!!

A Valenciennes, le manque de personnel est tellement criant que la direction centrale n'hésite pas à faire appel à l'ensemble des sites industriels, dont celui de Metz qui est déjà en sous-effectif !!!

A l'usinage ML, le manque de chariots, parfois de brut ou de personnel, laissent des lignes à l'arrêt sur les postes en semaine et impliquent des heures supplémentaires obligatoires les samedis matin !!!

**La CGT ne défend pas les intérêts du patron ou des actionnaires mais celui des salariés.
La CGT revendique l'embauche des intérimaires.
Une augmentation générale de salaire de 300€,
et une organisation industrielle cohérente et non financière qui améliorerait nos
conditions de travail et supprimerait les H+ collectives.**